

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 09 Septembre 2024
Cercle de Tir Sportif de Bourg Les Valence - CTSBLV
Quartier Les Combeaux à Bourg-Lès-Valence (26500)**

Début de la séance à 19h00.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire a été le suivant : rapport moral, rapport financier, rapport sportif, remise du mérite de Ligue, défraiement pour les Championnats de France, tarif des licences 2024/2025, calendrier associatif et sportif 2024/2025, questions diverses, élection du comité de direction et l'intervention des personnalités.

Le Président du CTSBLV Florent Marillat a accueilli et remercié les personnalités et les adhérents du club de leur présence.

Cent (100) membres de l'association âgés de plus de seize ans sont présents ou représentés sur un total de 265 licenciés ; conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

Le Président a présenté son rapport moral et a fait remarquer que le nombre d'adhérents est stable par rapport à la saison précédente.

Il précise que le club comptait 285 licenciés dont **33 Femmes et 252 Hommes**, et remercie l'ensemble des membres du Comité de Direction ainsi que les bénévoles qui gèrent avec efficacité l'association. D'autre part, il souligne l'aide apportée au club par les divers organismes que sont la Municipalité de Bourg-Lès-Valence, le Conseil Départemental, Jeunesse et Sports, le Comité Départemental de Tir, la Ligue Régionale de Tir Dauphiné/Savoie, la Fédération Française de Tir mais aussi quelques sponsors.

Au chapitre des activités spécifiques du club, ce sont les formations des **jeunes au sein de l'École de Tir et Cadets/Juniors, les stages pour les espoirs de la Ligue de tir Dauphiné Savoie, les rencontres amicales, les matchs officiels et participations aux divers Championnats Départementaux, Régionaux et de France** qui sont mis en exergue et dont les acteurs les plus méritants sont évoqués sous les applaudissements de l'Assemblée.

Il est souligné que pour assurer toutes ces activités et obtenir les brillants résultats dont il est fait mention dans le rapport sportif, un gros effort d'équipement a été réalisé, tant sur les armes à air comprimé, armes à feu, que sur les équipements vestimentaires, pantalons, vestes et chaussures de tir pour les jeunes carabiniers de l'École de Tir et les Cadets/Juniors.

Les bénévoles du club ont également effectué d'importants travaux de rénovation du club et le nettoyage de l'ensemble des installations de Juin à Août 2024, notamment la rénovation des protections sur le pas de tir 25m, rénovation/modernisation des cibles 10m et de l'entretien général des locaux et extérieur.

Au chapitre des activités annexes, le Président a fait état de l'implication du club dans la vie associative de Bourg Les Valence comme par exemple, la représentation du club au forum des associations, ainsi qu'aux diverses commémorations et manifestations officielles auxquelles la Mairie convie l'association.

Dans le cadre des activités ludiques et amicales, le club a proposé diverses après-midi et soirées conviviales destinées à entretenir et promouvoir l'entente amicale des membres du club. Un match amical est également proposé aux parents de l'École de Tir, les enfants deviennent alors les moniteurs d'un jour.

Le président a conclu son rapport par le souhait d'une saison 2024 – 2025 encore plus riche dans tous les domaines et a remercié l'Assemblée.

Le rapport moral, accepté à l'unanimité, a été suivi par la présentation du Rapport Financier accepté à l'unanimité. Il a été présenté par Corinne VIALLET, trésorière du club, et Monsieur Sachet, Expert-Comptable mandaté par le Comité de Direction, qui a détaillé les comptes faisant ainsi apparaître une trésorerie des plus saine ce qui confirme la déclaration faite par les vérificateurs aux comptes.

Il s'en est suivi de la présentation du Rapport Sportif par Roger LOPEZ et l'Assemblée a pu applaudir les performances des compétiteurs du club qui ont brillé aux divers échelons :

- Championnats Départementaux toutes disciplines adultes et école de tir (85 médailles en individuel pour le CTSBLV)
- Championnats Régionaux toutes disciplines adultes et école de tir (27 médailles en individuel pour le CTSBLV)
- Championnats de France 10m (participation de 18 membres du CTSBLV), médaille d'Or par équipe en carabine 10m para-tir pour **Laura Fournier et Serge Convert.**
- Championnats de France 10m École de Tir (participation de 6 membres du CTSBLV)
- Championnats de France 25/50m (participation de 12 membres du CTSBLV), Médaille d'Argent par équipe en carabine 50m para-tir pour **Laura Fournier et Serge Convert.**
- Championnats de France TAR (participation de 1 membre)
- Championnats de France des Clubs (une équipe pistolet adultes, qui remporte le trophée départemental).
- Championnats Internationaux : Laurent Cussigh (en pistolet VO) a participé, à la coupe du monde au Caire, aux qualifications JO à Rio de Janeiro, à la coupe du Monde à Baku.

L'Assemblée s'est poursuivie par l'annonce du montant de la cotisation annuelle qui sera de 210 € pour les adultes et 155 € pour les jeunes.

Questions diverses : aucune question n'a été formulée

Élection du Comité de Direction :

François DESCARRIER Secrétaire adjoint présente une liste de 19 noms sur 18 postes à pourvoir.

L'assemblée générale décide de procéder au vote à bulletin secret conformément aux statuts.

Le dépouillement est réalisé par François WERENFRID, François TOURRET, le vote est exprimé comme suit :

Les élections du Comité du Directeur ont été réalisées :

M. Florent MARILLAT
M. Roger LOPEZ (1 contre)
Mme. Corinne VIALLET (2 contre)
M. Laurent JEANMAIRE
Mme. Laura FOURNIER (1 contre)
M. François DESCARRIER
Mme. Sophie JEANMAIRE (1 contre)
M. Éric PRALY
M. Romain SAN NICOLAS (1 contre)
M. Jean-Pierre EYMARD (1 contre)
M. Raphaël MONTTOYA (5 contre)
M. Guy JOMARD (2 contre)
Mme. Stéphanie MARILLAT
M. Sébastien MEIRESONNE (2 contre)
M. Nicolas ROUSSON (2 contre)
M. Roger COMBE
M. Damien LARROQUE (4 contre)
Mme. Véronique SIMONIAN
Mme Camille JEANMAIRE (68 contre)
(100 votes exprimés, 10 votes blancs)

A l'issue, les membres du comité directeur se sont réunis et ont désigné le président ainsi que les attributions de ses membres, comme suit :

M. Florent MARILLAT, Président, Entraîneur Cadets/Juniors,
M. Roger LOPEZ, Vice-président, Entraîneur Cadets/Juniors,
Mme. Corinne VIALLET, Trésorière,
M. Laurent JEANMAIRE, Trésorier Adjoint,
Mme. Laura FOURNIER, Secrétaire,

M. François DESCARRIER, Secrétaire Adjoint,

Mme. Sophie JEANMAIRE, Membre Responsable école de tir

M. Éric PRALY, Membre entraîneur Cadets / Juniors

M. Romain SAN NICOLAS, Membre

M. Jean-Pierre EYMARD, Membre

M. Raphaël MONTROYA, Membre

M. Guy JOMARD, Membre

Mme. Stéphanie MARILLAT , Membre, entraîneur école de tir et para tir

M. Sébastien MEIRESONNE, Membre

M. Nicolas ROUSSON, Membre

M. Roger COMBE, Membre

M. Damien LARROQUE, Membre

Mme. Véronique SIMONIAN, Membre

La séance est levée à 21h00.

Fait à Bourg-Lès-Valence, le 10 Octobre 2024.

La Secrétaire,
Laura FOURNIER

Le Président,
Florent MARILLAT